



DOSSIER DE PRESSE

LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ EN HAUTE-SAVOIE EN 2015 LE 5 FÉVRIER 2016 À 11H30 À ANNECY



Contact :
Service interministériel de la communication des services de l'État
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53
Twitter : @Prefet74

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie – BP 2332 – 74034 Annecy cedex
Téléphone : 04 50 33 60 00 Fax : 04 50 52 90 05
www.haute-savoie.gouv.fr

I - Sécurité publique

Nouvel outil statistique et méthodologie

Au cours de l'année 2015, le ministère de l'Intérieur s'est doté d'un nouvel instrument de collecte et d'analyse statistique de la délinquance moderne, fiable et précis.

Un service de statistique ministériel a été créé, avec pour mission de garantir la sincérité et la fiabilité de remontées statistiques et de production de données.

Deux évolutions :

1. La sélection de neuf indicateurs nationaux qui seront désormais suivis mensuellement : homicides, vols violents, vols dans les véhicules, vols d'accessoires sur véhicules et vols sans violence contre les personnes.
2. La diffusion mensuelle de ces données est consultable sur le site internet du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr/Interstats

Les chiffres clés en Haute-Savoie pour l'année 2015

Atteintes aux biens

-5,24% -1 140 faits / 20 690



Cambriolages

-10,02% -501 faits / 4 498



Vols avec violences

-11,56% -49 faits / 375



Atteintes volontaires à l'intégrité physique :

+1,20% + 48 faits / 4 036



Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)

-16,67% -1 fait / 5



Nombre total de crimes et délits élucidés par les forces de sécurité

+8,66% + 1239 faits / 15 547



II - Le bilan provisoire de la sécurité routière en Haute-Savoie en 2015

9 tués de moins qu'en 2014. Les autres indicateurs : accidents et blessés sont également en baisse.

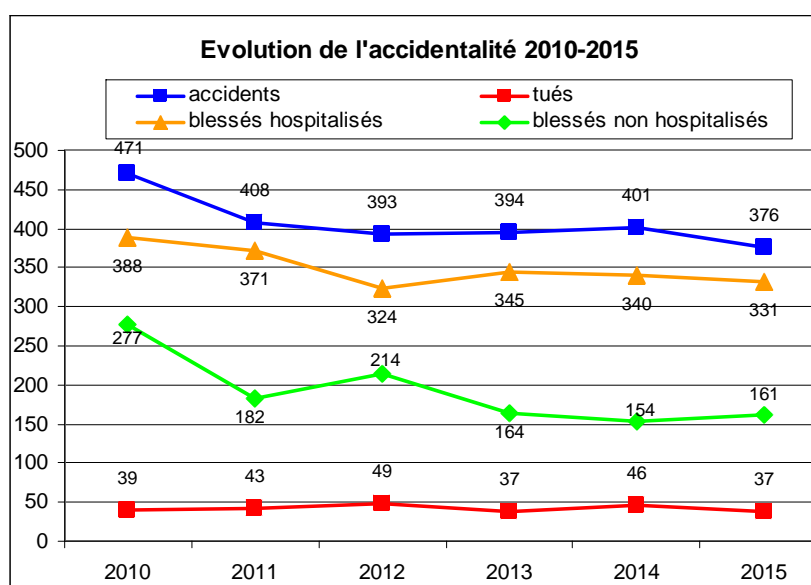
	2015	2014	Variation %	Moyenne 2010-2014	Variation 2015 /moy2010-2014
tués	37	46	-20 %	43	-9 %
accidents corporels	376	401	-6 %	413	-14 %
blessés hospitalisés	331	340	-3 %	354	-6 %
blessés non hospitalisés	161	154	4,1 %	198	-18 %
Gravité (tués / 100 accidents)	9.8	11,5	-1,7	10,4	-0,6

En Haute-Savoie le bilan provisoire de l'année 2015, par rapport à 2014 est le suivant :

- diminution du nombre d'accidents (-25 accidents)
- diminution de la mortalité (-9 tués)
- diminution du nombre des blessés hospitalisés (-9)
- augmentation du nombre de blessés non hospitalisés (+7)

En comparaison avec la moyenne des cinq années précédentes, on constate également une :

- baisse du nombre d'accidents
- baisse de la mortalité
- baisse du nombre de blessés



Au niveau national, en 2015, L'ONISR (observatoire national interministériel de la sécurité routière) estime à 3 464 décès la mortalité routière de l'année 2015, soit une hausse de 2,4 % (+ 80 décès) par rapport à 2014. Le nombre de blessés est également en hausse de +0,7 %. En revanche le nombre d'accidents corporels diminue de 3,6 %

Selon les données de l'observatoire, encore provisoires, cette augmentation s'explique en premier lieu par une hausse sensible de la mortalité routière des automobilistes pour lesquels on dénombre 135 décès supplémentaires. La mortalité des motocyclistes est stable et celle des autres usagers vulnérables : cyclomotoristes, cyclistes et piétons est en nette diminution.

Les faits marquants en 2015 en Haute-Savoie

- Les comportements ne changent pas : 75 % des tués (28) dans des accidents dus à l'alcool et/ou aux stupéfiants et/ou à la vitesse et/ou à un dépassement dangereux ;
- 45 % des tués sont des usagers fragiles ;
- 9 automobilistes tués sur 18 ne portaient pas la ceinture, 2 motards tués ne portaient pas de casque attaché ;
- 80 % des tués sont des hommes ;
- 80 % des responsables d'accidents sont des hommes ;
- 25 % des tués ne sont pas responsables des accidents ;
- 20 tués dans des accidents avec véhicule seul sans piéton ;
- diminution du nombre de tués 40-64 ans (-7) par rapport à 2014.

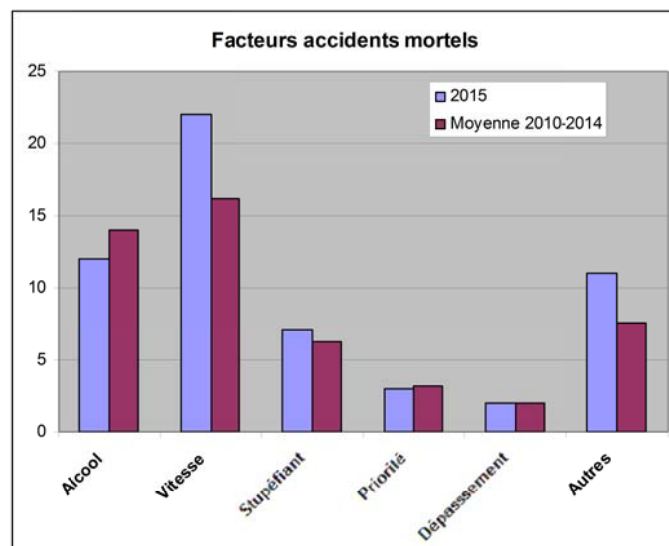
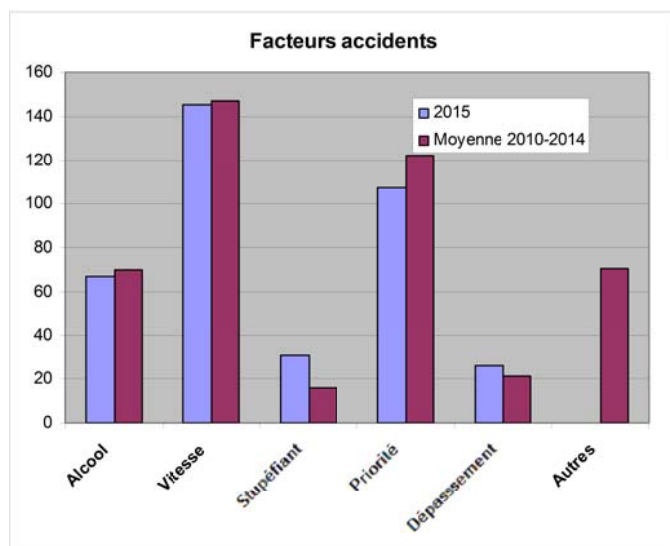
Les causes d'accidents

- Les comportements ne changent pas : 75 % des tués (28) dans des accidents dus à l'alcool et/ou aux stupéfiants et/ou à la vitesse et/ou à un dépassement dangereux ;

Accidents	Alcool	stupéfiants	Vitesse	Priorité	Dépassement	autres
2015	67	31	145	107	26	93
Moyenne 2010-2014	70	16	147	107	22	70

Acc mortels	Alcool	stupéfiants	Vitesse	Priorité	Dépassement	autres
2015*	12	7	22	3	2	11
Moyenne 2010-2014	14	6	16	3	2	8

*jusqu'en 2013 une seule cause principale retenue, depuis 2014 jusqu'à trois causes retenues, la somme des lignes ne correspond donc pas au total des tués.



Les principaux facteurs d'accidents sont :

- la vitesse : 40 %
- les refus de priorité : 30 %
- l'alcool : 20 %

Pour les accidents mortels, les principaux facteurs sont :

- la vitesse : 60 %
- l'alcool : 33 %
- les stupéfiants : 20 %

Ces facteurs sont souvent associés.

- Ces chiffres sont supérieurs à ceux observés au niveau national pour la présence d'alcool (29 %) mais équivalent pour la présence de stupéfiants (21 %).

Les responsables d'accidents selon le type d'utilisateur et l'âge

- 80 % des responsables d'accidents sont des hommes ;

Les responsables d'accidents sont :

- à 85 % des résidents du département.
- 80 % des hommes, proportion stable par rapport aux années précédentes.

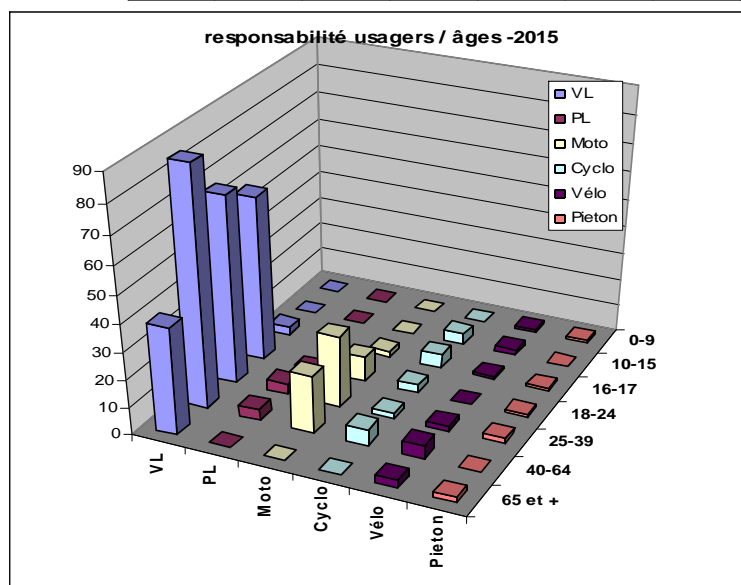
L'évolution de la responsabilité des accidents en fonction de l'âge n'est pas significative.

- La responsabilité des 18-24 ans est en légère baisse par rapport à la moyenne des cinq dernières années (20 % au lieu de 22 %). Toutefois, elle reste proportionnellement supérieure à celle des autres tranches d'âges.
- La responsabilité des +65 ans tend à augmenter.

Accidents concernant les motards :

- Les motos sont impliquées dans un quart des accidents en 2015, ce qui correspond à la moyenne des cinq dernières années.
- En 2015, 11 motards ont été tués contre 9 en 2014 mais 10 pour la moyenne des cinq dernières années.
- Dans les accidents impliquant une moto et un autre véhicule, la responsabilité des motards est de seulement 40 %. Cependant, dans le cas d'un accident mortel, elle s'élève à près de 65 %. Les causes sont en premier lieu la vitesse, puis le respect de priorité et enfin les dépassements dangereux.
- 2 des motards tués ne portaient pas de casque attaché.

	Sexe responsables		Age responsables							Nr	Total	Nbre	part responsables/impliqués
	Femmes	Hommes	0-9	10-15	16-17	18-24	25-39	40-64	65 et +				
VL	64	192	0	0	3	60	68	86	39	3	259	400	65%
PL	1	7	0	0	0	0	4	4	0	0	8	15	53%
Moto	4	54	0	0	2	9	26	21	0	0	58	106	55%
Cyclo	0	20	0	4	5	3	2	6	0	0	20	48	42%
Vélo	5	10	1	2	1	0	2	5	3	1	15	37	41%
Pieton	1	6	1	0	1	1	2	0	2	0	7	63	11%
Autre	0	8	0	1	0	1	2	4	0	0	8	14	57%
NR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1		
2015	75	297	2	7	12	74	106	126	44	5	376	683	55%
Part 2015	20%	79%	0,5%	2%	3%	20%	28%	34%	12%	1%	100%		
moy. 2010-2014			2	10	11	91	129	127	39	5	413		
Part 2010-2014			0%	2%	3%	22%	31%	31%	9%	1%	100%		



Les accidents avec véhicules seuls :

- 20 tués dans des accidents avec un véhicule seul sans piéton ;

Les accidents mettant en cause un seul véhicule, sans piéton, représentent 25 % de l'ensemble des accidents et 55 % des accidents mortels et des tués.

Les causes principales de ces accidents mortels ou non mortels sont :

- la vitesse (75 %),
- l'alcool (40 %),
- les stupéfiants (15 %).

L'alcool + la vitesse = quart des accidents et 1/3 des accidents mortels.

Les conducteurs responsables sont à 90 % des hommes, 100 % dans le cas des accidents mortels. Ils sont âgés majoritairement de 24 à 39 ans.

Les impliqués dans les accidents

impliqués	Véhicules légers	Poids lourds	Moto	Cyclo	Vélo	Piéton
2015	400	15	106	48	37	63
Moyenne 2010-2014	471	23	102	49	32	77

- On constate une diminution du nombre d'impliqués dans les catégories des VL des PL et des piétons. Pour les autres types d'usagers, les chiffres sont proches des moyennes des cinq dernières années.

Les victimes

- 80 % des tués sont des hommes ;
- 9 automobilistes tués sur 18 ne portaient pas la ceinture, 2 motards tués ne portaient pas de casque attaché ;

Age	Sexe		VL	PL	Moto	Cyclo	Vélo	Piéton	Autre	2015	2014	moy. 2010-2014
	Femmes	Hommes										
0-17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	2	2,2
18-24	2	6	6	-	2	-	-	-	-	8	7	8,2
25-39	2	10	3	1	7	-	-	1	-	12	12	12,6
40-64	1	8	6	-	2	-	-	1	-	9	16	12,8
65 et +	2	6	5	-	-	-	1	2	-	8	9	7
2015	7	30	20	1	11	0	1	4	0	37		
2014	16	30	23	0	9	4	3	6	1		46	
Moy. 2010-2014	8,4	34,4	22,4	0,4	9,6	3	2	5,2	0,2			42,8

Répartition selon le type d'usagers :

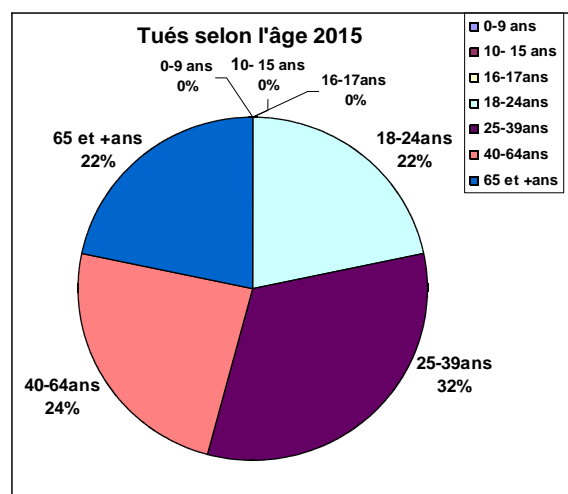
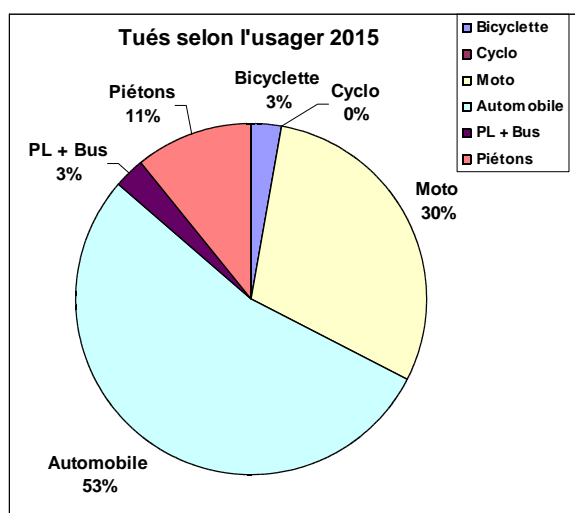
- 45 % des tués sont des usagers fragiles ;

La mortalité continue à toucher les personnes vulnérables, tel que les motards (11 contre 9 en 2014) et les piétons (4 contre 6 en 2014).

L'augmentation de la mortalité des deux roues motorisés est peut-être liée aux conditions météorologiques relativement clémentes entre les mois d'avril et septembre qui favorisent les balades en motos.

La mortalité des automobilistes est en baisse avec 20 tués contre 23 par rapport à 2014.

En 2015, la baisse de tués par rapport à 2014 est fait sur les automobilistes (-3), les cyclos (-4) et les piétons (-2), en revanche + 2 tués pour les motards. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, on ne note pas d'écarts significatifs sauf en cyclo, catégorie où il n'y a pas eu de tué en 2015.



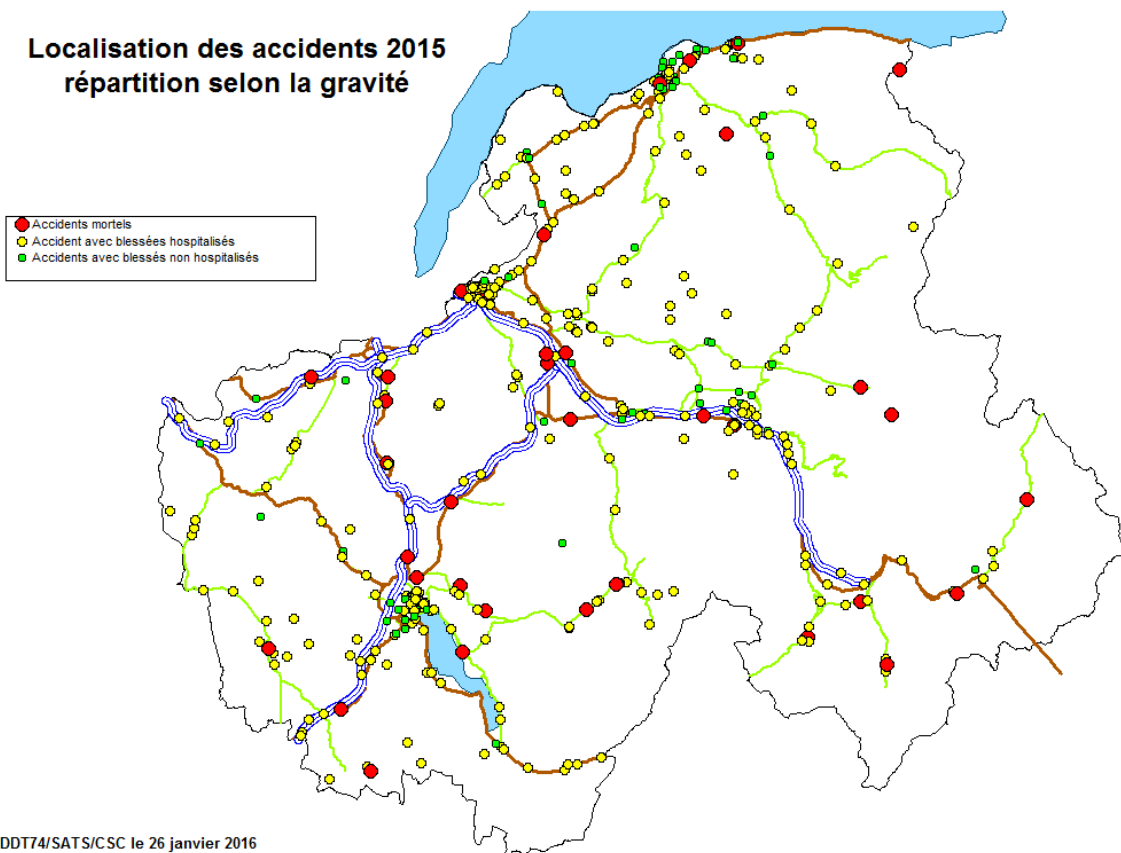
Répartition selon l'âge :

- diminution du nombre de tués 40-64 ans (-7) par rapport à 2014.

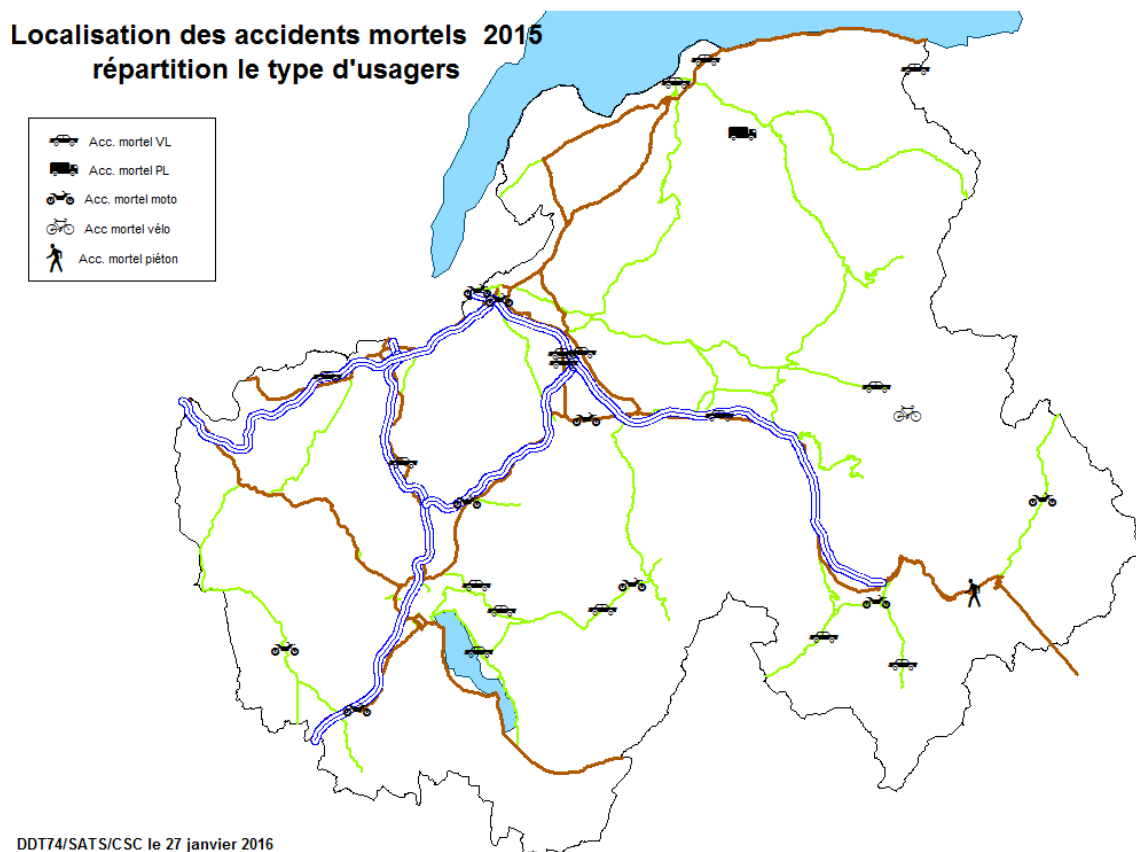
En 2015, la catégorie des plus de 40 ans est nettement moins touchée qu'en 2014 (9 tués contre

16 en 2014). Toutefois, globalement le nombre de tués par catégorie d'âge par rapport à la moyenne 2010-2014 n'est pas très sensible.

Localisation des accidents en 2015 (répartition selon la gravité)



Localisation des accidents mortels en 2015 (par type d'usagers)



Les contrôles et retraits de points en 2015

Radars vitesses automatiques (fixes, embarqués, mobiles) :

- 338 000 infractions détectées, soit une diminution de 20 % par rapport à 2014.
- Cette diminution est surtout constatée sur les radars de Copponex (A41), de Bardonnex (A41), de Clarafond (A40) et des Houches (N205).
- Les véhicules étrangers (immatriculés hors France) représentent 40 % des infractions constatées, cette proportion avoisine 60 % sur autoroute.

Les 3 radars vitesse détectant le plus d'infractions (sur l'année complète) :

- Clarafond (radar discriminant) sur A40 : 84 684 ;
- Bardonnex sur A41 : 38 329 ;
- Les Houches N205 : 38 318.

Les 3 radars vitesse détectant le moins d'infractions (sur l'année complète) :

- Magland D1205 : 755 ;
- Sciez D1005 : 502 ;
- Marignier D19 : 301.

En 2015, de nouveaux radars :

- radar vitesse moyenne sur l'A410 entre Groisy et le col d'Evires ;
- mise à double sens des radars de Chens-sur-léman D1005, Bonneville D1205 et Magland D1205 ;
- remplacement de 4 radars du tunnel du Mont-Blanc par des radars automatiques.

Radars feux rouges :

- 7 400 infractions constatées (-24 %/2014)
- dont 18 % de véhicules étrangers (immatriculés hors France)
- radar détectant le plus d'infractions : Massongy D1005 : 2 236 ;
- radar détectant le moins d'infractions : Thonon Corniche : 339.

Alcool :

- 100 000 contrôles d'alcoolémie effectués (équivalent à 2014)
- 3,9 % de dépistages positifs (augmentation du nombre de positifs contrôlés de 3 %/2014))

Stupéfiants :

- 1 200 contrôles effectués
- 85 % de contrôles positifs

2 532 rétentions de permis de conduire dont :

- alcool 67 %
- vitesse 21 %
- stupéfiants 12 %

2 272 suspensions de permis de conduire dont :

- alcool 65 %
- vitesse 22%
- stupéfiants 13 %

Bilan du plan départemental des actions de sécurité routière (PDASR) 2015

Les nouveautés 2015 :

- le forum des référents de l'Éducation nationale (28 janvier)
- la commission consultative d'usagers pour la signalisation routière (5 février)
- Les incollables font du ski (13 février)
- la foire internationale de La Roche (9 et 10 mai)
- Sam au festival international du film d'animation d'Annecy (20 juin)
- Forum des seniors et du bien-être (8 -9 octobre)
- Exposition sécurité routière (25 000 personnes)
- Déploiement de la brochure « Établissement de nuit : Soyez acteurs dans la lutte contre l'alcool au volant! »

88 actions de sécurité routière réalisées auprès de 69 différents partenaires (44 000€) :

- Collectivités territoriales (conseil départemental de la Haute-Savoie, communautés de commune de la Vallée de Thônes, Faucigny-Glières ; communes de Bonneville, La-Rochesur-foron, Annecy, Thônes, Bons-en-Chablais, Saint-Pierre-en-Faucigny, Ville-la-Grand, Morzine, Samoëns, Combloux, La Clusaz, Passy, Thonon-les-Bains, Annemasse...),
- Associations (Alcool Écoute Joie et Santé de la Haute-Savoie, les Amis de la Santé, Motard avant tout, OCCE 74, Opération Nez rouge Haute-Savoie, Prévention Routière, Réagir en Haute-Savoie, CODEP 74, ADATEEP 74...),
- Etablissements scolaires (écoles élémentaires, collèges, lycées...)
- 9 200 objets promotionnels remis (dont 1900 brassards rétro-réfléchissants et 1 850 réglettes alcool)

L'action phare du PDASR 2015 : opération « crash-tests pour toute une génération de lycéens haut-savoyards »

Le conseil régional Rhône-Alpes (projet Euréka) et les services de l'État se sont engagés pour le redéploiement conjoint de cette action. Pour l'année scolaire 2015/2016, 21 lycées se sont engagés dans cette démarche, permettant à près de 6 500 élèves, quelle que soit leur formation (générale, professionnelle, technique et agricole) de se confronter directement aux conséquences d'un accident de la route en agglomération.

Cette action de prévention est accompagnée par la mise à disposition pour l'ensemble des lycées, publics et privés, de l'exposition sécurité routière. Élaborée par le service communication de la direction départementale des territoires, elle permet d'interpeller les jeunes sur leurs comportements (conduites addictives, téléphone, vitesse...) pour leur propre sécurité.